

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

DELIBERATION N° DE_032_2026

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 mars 2026

Nombre

de Conseillers en exercice 15

de Présents 12

de Votants 14

vingt-six mars deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Sildric ESMIOL.

OBJET :

Désignation d'un correspondant défense

Étaient présents : Sildric ESMIOL, Guillaume TRUC, Aline DUPLOUY, Anne-Laure REYNAUD-COLLADO, Alain BARD, Philippe BAYLE, Laurine FARINOTTI, Maeva REYNIER, Océane BÉE, Michel BARDET, Bénédicte ESMIOL-PAUL, Christine HAMOT

Absents :

Excusés :

Procuration de : Roger MAYET représenté par Aline DUPLOUY, Serge T'KINDT représenté par Maeva REYNIER, Caroline LE HAY représentée par Guillaume TRUC

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Guillaume TRUC, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

Afin de mettre à jour l'automate d'alerte, conformément à la demande de la préfecture, la commune est tenue de désigner un délégué communal à la défense, et de renseigner les coordonnées de personnes à informer d'urgence en cas de crise.

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER,

Après en avoir délibéré,

Décide de désigner comme délégué à la défense de la Commune DE CHAMPTERCIER :

- Monsieur Sildric ESMIOL

Les personnes informées en priorité seront celles notées sur la liste ci-jointe en annexe.

POUR : 14

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus,

Le Maire,
Sildric ESMIOL



Secrétaire de séance,
Guillaume TRUC

Date de transmission de l'acte: 31/03/2026

Date de réception de l'AR: 31/03/2026

004-210400479-DE_032_2026-DE

A G E D I